



NOIRÉTABLE, LE 11 JUILLET 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ASSOCIATION LETRAIN634269 SE MOBILISE CONTRE UNE TENTATIVE DE SABOTAGE DE LA SECTION FERROVIAIRE BOËN THIERS DILIGENTÉE PAR SNCF RESEAU À PARTIR DU LUNDI 15 JUILLET 2024

L'association LeTrain634269 a été alertée qu'à partir du lundi 15 juillet 2024, SNCF Réseau compte procéder au démantèlement des passages à niveau n°74 à Leigneux (42) et n°61 à Vêtre-sur-Anzon (42). **Cette action est une nouvelle tentative de sabotage pour empêcher toute reprise de circulation ferroviaire sur le tronçon.** La section ferroviaire Boën-Thiers n'est pas déclassée et la reprise des circulations est possible dès lors qu'une décision politique sera prise.

Ce démantèlement a été programmé en dehors de toute concertation avec les riverains y compris les entrepreneurs locaux et surtout le goudronnage des passages à niveau est une pratique totalement illégale. En effet, une jurisprudence de la COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE LYON du 21 septembre 2023 a condamné SNCF Réseau pour pratique illégale visant à rendre irréversible l'arrêt du trafic ferroviaire (cf arrêt n°21LY04213). Par ailleurs, toujours à l'insu des usagers, SNCF Réseau organise le transfert de propriété des sections démantelées au Conseil Départemental de la Loire.

Nous avons alerté SNCF Réseau de cette infraction à la loi avant même d'être informés de ce démantèlement, mais n'avons reçu aucune réponse argumentée à notre courrier du 18 avril 2024.

L'arrêt du trafic depuis 2016 n'est qu'une situation provisoire et SNCF Réseau ne peut légalement rendre cette suspension définitive par de telles pratiques. Ces agissements vont à l'encontre de la réparation de la plus grande fracture territoriale française, la rupture de la continuité de la circulation ferroviaire entre Clermont Ferrand et Saint Etienne dans un contexte de difficultés de mobilité en transport en commun, de l'enclavement des territoires du Haut-Forez et de prise de conscience environnementale.

Nous vous invitons à participer lundi 15 juillet dès 9h00 à une conférence de presse au passage à niveau 74 à Leigneux (42), 28 route de Sail.

L'association, accompagnée de citoyens, syndicats, entrepreneurs et élus engagés au service de l'intérêt général, dénoncera cette entrave à la reprise des circulations ferroviaires entre Clermont-Ferrand et Saint-Étienne. Nous dévoilerons les documents juridiques prouvant l'illégalité des actions de SNCF Réseau qui semble plus préoccupée par ses intérêts financiers que par l'intérêt général et ce bien commun construit il y a près de 150 ans.

Nous répondrons également à vos questions.

LE SERVICE PRESSE DE L'ASSOCIATION LETRAIN634269
contact@letrain634269.org – 06 95 07 65 73

11 juillet 2024